

diverses parties du monde, et peut-être même partout, certaines années.

● (1530)

On a bien dit qu'il serait possible d'augmenter indéfiniment la production alimentaire pour nourrir la population mondiale. Pour ma part, cette possibilité me semble bien lointaine. Nous avons entendu beaucoup parler de la révolution verte et on nous a montré comment de nouvelles variétés, de nouveaux engrais et de nouvelles méthodes de culture augmenteraient peu à peu la production mondiale, notamment dans le cas des grains de provende, dont il est question dans l'amendement. Mais on a déjà de sérieuses doutes sur un bon nombre de ces prévisions optimistes. Des nouvelles variétés de grains tirées de leurs ancêtres sur les rives de l'Euphrate, beaucoup se sont révélées sensibles au changement de climat. Les botanistes nous avertissent encore que beaucoup de ces nouvelles variétés ne produisent rien dans des conditions climatiques impropres, et l'on a maintenant tendance à revenir aux variétés plus résistantes, mais moins productives.

Là encore, les tenants de la révolution verte ont pensé pouvoir disposer de quantités illimitées d'engrais à bas prix. Mais rien n'est moins sûr. A cause de la hausse rapide du prix du pétrole, l'azote a beaucoup augmenté et est même devenu introuvable dans de nombreuses parties du monde. Beaucoup mettent en doute la valeur des engrais chimiques, certains rêchent le retour à une culture naturelle, ce qui entraînera une certaine diminution de production.

Ces amendements contribueront à stabiliser notre production de céréales dans les Prairies, mais, selon moi, le gouvernement aurait tort d'utiliser les céréales des Prairies comme instrument de politique internationale. Le nouveau sous-ministre de l'Agriculture n'est guère versé dans ce domaine, par contre, il a derrière lui une longue carrière à l'ACDI; on peut donc penser que sa nomination révèle une certaine volonté d'utiliser les exportations de produits alimentaires comme instrument politique. Comme les céréales de l'Ouest constituent les seules exportations de produits alimentaires du Canada, il est clair que cette industrie pourrait en subir certaines conséquences. Madame l'Orateur, je voudrais mettre le gouvernement en garde contre l'utilisation de produits alimentaires comme instrument de politique.

Beaucoup de Canadiens et de députés estiment que l'industrie céréalière de l'Ouest peut produire la quantité de produits alimentaires qu'exige notre politique. Les journaux ont parlé de vastes plans de production de produits alimentaires, mais les céréales sont les seuls produits alimentaires que le Canada peut exporter en grande quantité. Le gouvernement américain semble adopter une attitude de non-intervention dans l'agriculture—ou, c'est un pays dont la capacité de production est énorme, qu'il s'agisse de babioles ou d'avions—on s'attend tout de même que ses exportations de produits alimentaires s'élèvent à 17 milliards de dollars pour l'année qui vient. Les produits alimentaires sont l'une de ses principales sources de devises.

Le Canada semble suivre une voie tout à fait opposée. Les frontières sont presque complètement fermées à l'industrie laitière et, il en sera rapidement de même pour l'industrie des œufs; il faudra compenser l'établissement de contingents sur les œufs américains par des contingents sur les œufs canadiens à la frontière américaine. La frontière est actuellement fermée aux bestiaux et aux porcs. Tout ceci influera sur l'application du bill. L'interdiction

#### *Paiements anticipés pour le grain—Loi*

sur les importations américaines visait avant tout la protection du producteur canadien; il ne semble donc pas que les Américains aient intérêt à lever l'interdiction sur les exportations canadiennes de bestiaux et de porcs tant que le cheptel canadien n'aura pas diminué en importance, c'est-à-dire peut-être pas avant deux ans.

Or, madame l'Orateur, en ce qui concerne cette modification, nous devons veiller, je crois, à ce que notre industrie céréalière ne devienne pas une arme politique sur les marchés d'exportation, et à ne pas nourrir d'idée grandiose, par exemple que le Canada peut alimenter tout l'univers à titre bénévole. Il faudrait tout d'abord nous assurer que nos exportations de grain atteignent nos marchés avant de nous lancer dans les vastes programmes d'aide à l'étranger. Rien ne saurait inquiéter davantage les céréaliculteurs de l'Ouest que les déclarations de M. Ivan McMillan, président de l'Association des producteurs de blé de Palliser. En effet, il a dit que l'année 1974-1975 avait été désastreuse pour les exportations et que les producteurs avaient perdu des millions de dollars, non seulement en raison des ventes perdues mais aussi en frais supplémentaires d'entreposage, en intérêts et en frais de surestimation de même que par la perte, peut-être définitive, de marchés d'exportation.

Dans le mémoire présenté par l'Association de Palliser au juge en chef Bayda, en avril 1975 on estimait qu'il y aurait un report de 400 millions de boisseaux de blé à la fin de juillet, alors que la Commission canadienne du blé estimait ce chiffre à 230 millions de boisseaux et prévoyait une baisse des ventes de 170 millions de boisseaux. En supposant que l'on pourra vendre ces 170 millions de boisseaux plus tard—et cela n'a rien de certain—le coût du report s'établirait à 20 millions de dollars, les intérêts à 54 millions et, si le prix baisse de \$1.50 ou de \$2, tout cela portera le total à 261 millions de dollars. Comme la vente de ces 170 millions de boisseaux semble peu probable, il s'agit d'une perte de près de un milliard de dollars. Le déficit de la balance des paiements se chiffrait à 5 ou 6 milliards de dollars, le ministre des Finances (M. Turner), j'en suis sûr, serait ravi de disposer d'un milliard de plus dans son budget.

On estime à juste titre que dans le secteur du commerce des grains, nous avons perdu de 20 à 25 p. 100 du marché japonais, jusqu'à 50 p. 100 de celui du Royaume-Uni et enregistré de lourdes baisses sur le marché chinois parce que nous n'avons pas pu effectuer nos livraisons dans le cadre des contrats de l'année en cours. Les perspectives initiales n'étant pas très prometteuses, les prix initiaux ont baissé au niveau où ils se trouvaient il y a quelques années et l'avenir des céréaliculteurs ne s'annonce pas tellement brillant. A vrai dire, si les prix du blé sur les marchés mondiaux ne s'améliorent pas, vu la hausse du coût de production, les engrais, les herbicides et le reste, les producteurs de grain revivront la récession des années 1968-1970.

L'an dernier les exportations canadiennes ont été très décevantes. Le cultivateur a fait sa part en produisant le grain en dépit de mauvaises conditions atmosphériques mais les services de manutention ont fait défaut. Cela est dû en grande partie au fait que le gouvernement n'a pas su s'attaquer au problème des grèves des manutentionnaires de grain. Je suis certain que le ministre des Finances voudrait pouvoir disposer des 260 millions de dollars que représente le blé qui n'a pas été exporté et dont le paiement aurait rapporté encore 1 milliard de dollars. Il est temps que le gouvernement s'attaque aux problèmes de notre système de transport afin que nous puissions livrer